

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 MARS 2017

Présents: Marie-Pierre Tokarski, Francis Szychowski, Françoise Garnier, Jean-Marc Lhomme, Thierry Moreau, Anne marie Delhayé, Jean Lefrançois, Claudine Allart, Anne André, Daniel Beuland, Gérard Dorel, Michel François, Michel Lemaire, Geneviève Maucorps, Anne Ponticourt, Isabelle Reynal, Annie Vercaempt

Absents excusés: Jean Lassaux et Hervé Moncourtois

Réuni sous la présidence de Marie-Pierre Tokarski, Maire, Le Conseil, après avoir approuvé le compte rendu de la réunion précédente, a examiné les questions figurant à l'ordre du jour.

Nouvelles ADHESIONS AU SIDEN-SIAN

Le Conseil, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité l'adhésion au SIDEN-SIAN de six nouvelles communes: Elincourt, Evergnicourt, Blecourt, Haynecourt, Neufchatel sur Aisne, et Hazebrouk.

AFFAIRES FINANCIERES

Remboursement SMACL: Le Conseil, après en avoir délibéré, accepte le chèque de la SMACL d'un montant de 684,30 euros concernant le remboursement des travaux de dégât des eaux dans le bureau du Maire, sinistre du 17 juin 2016.

Don des Amis de l'Eglise: Le Conseil, après en avoir délibéré, accepte le chèque de l'association "les Amis de l'Eglise", pour participation à la restauration et la mise en valeur du tableau de Jouvenet "le Triomphe de la Vierge", exposé dans l'Eglise, pour un montant de 2155,50 euros.

EAU : USEDALIMENTATION DE LA STATION DE POMPAGE

Jean-Marc Lhomme explique au Conseil que La Station de pompage nécessite des travaux d'alimentation et de dépollution. Les travaux seront confiés à l'USEDAL moyennant une contribution communale de 6204,52 euros. Le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'inscrire cette dépense au budget.

REAMENAGEMENT DU SECTEUR DU JEU DE PAUME CONCERNANT UNE PETITE MAISON VIDE EN MAUVAIS ETAT

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide, dans l'hypothèse d'une mise en vente, de se porter acquéreur de cette petite maison qui sera soit démolie, soit aménagée en Toilettes publiques ou autres, et de faire évaluer cette maison.

PERSONNEL COMMUNAL

Jean Marc Lhomme informe le Conseil qu'*Alain Dewulf* fera valoir ses droits à la retraite le 31 mars et qu'il sera convié à un pot de départ le jeudi 30 mars à 16h à la mairie

D'autre part, *Gilles Cressiot* cessera ses fonctions le 30 juin, également pour cause de retraite. Il conviendra de les remplacer si possible par des emplois aidés et d'examiner les candidatures spontanées reçues à la mairie.

Bibliothèque : Le Conseil décide de renouveler le contrat de Florence Crété, remplaçante d'Annabelle Duhant, jusqu'à l'an prochain.

Secrétariat : Le Conseil enregistre le départ d'Angéline Morlet qui a demandé sa mutation pour Bosmont sur Serre. Le Conseil envisage de nommer sur son poste sa remplaçante actuelle Sandrine Del Petre qui deviendrait stagiaire à compter du 1er mai.

COMMISSIONS COMMUNALES

Elles sont maintenues dans leurs compositions actuelles.

MODIFICATION DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

Le Conseil, après en avoir délibéré, désigne :

- 1) comme membres titulaires de cette commission : Jean Lassaux, Jean-Marc Lhomme et Annie Vercaempt,
 - 2) comme membres suppléants: Hervé Moncourtois, Michel Lemaire et Francis Szychowski.
- Jean-Marc Lhomme suggère la création d'une commission« Vorges-Bruyères » pour régler les problèmes d'eau et les travaux.

TRAVAUX

VESTIAIRES DU STADE: DESIGNATION DES MAITRES D'OEUVRE.

Suite au Rapport de Thierry Moreau, adjoint, qui suit le dossier d'extension des vestiaires du stade, le Conseil décide d'attribuer:

- 1) la mission de maîtrise d'œuvre au cabinet d'architecture Ficheux pour un montant de 33 180 euros HT
- 2) la mission de contrôle technique au cabinet SOCOTEC, pour un montant de 3480 euros HT
- 3) la mission de CSPS au cabinet SOCOTEC pour un montant de 2120 euros HT
- 4) la mission d'étude géotechnique à la société Compétence Géotechnique pour un montant de 2747, 53 euros HT

Le Conseil donne pouvoir au maire pour signer les pièces correspondantes de ces marchés.

TRAVAUX ENVISAGES POUR 2017 :

- *Le changement d'un transformateur,
- * La remise à niveau des bouches d'égouts rue Porte de Reims avec reprise des trottoirs,
- * L'extrémité de la rue de la Germerie côté rue de la Fontaine Minérale,
- * Les vestiaires du stade.

Il conviendra de réfléchir sur le devenir de l'immeuble « servi-fêtes », sur la mise en place d'un nouveau parking rue porte de Reims, et sur la circulation, notamment des poids lourds, sur le Tour de ville, entre la caserne des pompiers et la rue de Reims.

Dotation d'aide à l'investissement local (DSIL) : l'état reconduit en 2017 l'aide qui peut être cumulée à la DETR pour des travaux d'isolation et de sécurisation des bâtiments publics. La commune présentera 3 dossiers :

- Ecole maternelle : changement des huisseries, isolation des planchers, des plafonds/toitures et des façades,
- Ecole primaire : isolation des planchers des 2 classes du bas, isolation du plafond de celles-ci et isolation du grenier,
- Salle des Fêtes : isolation de la toiture de l'ancienne cuisine et remplacement à l'identique de la porte en bois de la façade.

Pour chacun de ces dossiers, le financement se décompose de la façon suivante :

DSIL : 40 %

DETR : 30 %

COMMUNE : 30 %

BUDGET

Le Maire informe son Conseil que le budget de la commune devra être voté avant le 15 avril. Elle distribue à chacun les documents concernant les comptes administratifs 2016 du budget de la commune et de celui de l'eau.

CADRE DE VIE

Jean-Marc Lhomme informe le conseil qu'il a demandé des devis concernant la création d'un parterre de fleurs de 15m X 2m rue Porte de Laon, en face du lotissement du Bois Brûlé, que la porte du cimetière rénovée sera posée avant les Rameaux et que le "Loup" du rond-point sera réalisé ultérieurement.

Il ajoute qu'il a demandé des devis pour le changement des candélabres Impasse des Genets, Rue du Polton.

QUESTIONS DIVERSES

* Station d'épuration. Jean-Marc Lhomme informe le Conseil que les travaux sont retardés et qu'ils ne seront pas effectués avant 2018.

* Anne André demande s'il existe un plan des chemins de Bruyères.

* Vente immobilière: Daniel Beulant demande que, par correction, la Commune prévienne l'OPAL de l'avancement de la vente de l'immeuble de l'ancienne perception.

* Salle des Fêtes : Jean-Marc Lhomme informe le Conseil que l'entreprise LABART est intervenue pour changer quelques lames du parquet et qu'elle a découvert que certaines lambourdes étaient pourries.

* Claudine Allart rappelle qu'un récolement des archives doit être effectué suite au changement de maire.

* Commerces : Il est demandé si la Commune est au courant de l'ouverture de prochains commerces.

* Stationnement: Claudine Allart demande s'il ne serait pas possible de réglementer voire interdire la stationnement rue du Puits Bériol.